



Il était une Foy

Octobre 2022

N°58

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



Bonjour à toutes et à tous,

Quelle immense joie que d'assister à une rentrée scolaire dans un établissement tout neuf et prêt pour le jour J ! L'incroyable mobilisation de tous les acteurs, jusqu'à quelques minutes avant l'ouverture des portes, a permis d'assurer la rentrée dans les nouveaux locaux le 1^{er} septembre.

Je remercie toutes les personnes qui se sont impliquées pour que ce nouveau lieu puisse démarrer dans les meilleures conditions possibles.

Je souhaite partager avec eux et vous tous, les commentaires enchantés des enfants et de leurs parents. J'en citerai un qui résume bien l'esprit général de cette rentrée : « Il tarde à mes enfants le matin de se rendre à la nouvelle école ».

La rentrée a aussi été synonyme des retours des avis de la Commissaire Enquêtrice concernant le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune. Ces 2 avis favorables associés à des observations et réserves vont être analysés dans le cadre de la procédure. Ils complètent les avis des Personnes Publiques Associées et les avis des habitants émis lors de l'enquête publique. L'objectif est de présenter ces 2 projets à l'approbation de conseil municipal avant la fin de cette année.

Leurs finalisations démontreront la cohérence avec les équipements structurants déjà présents (Ecoles, Centre aéré, Crèche, Station d'épuration, Service technique, Salles pour associations...) et ceux à venir (Maison de Santé Pluridisciplinaires, Zone d'activités, Piste cyclable, Chemins de randonnée...).

Votre Maire,

François Vives



1^{er} septembre 2022 : première rentrée pour le nouveau complexe scolaire



Dans votre journal d'octobre...

Action municipale > Page 2

Une réorganisation à votre service

Action municipale > Page 3

Le PLU

Action municipale > Page 4 & 5

Le complexe scolaire

Vivre à Sainte-Foy > Page 7

Départ de Jean-Claude VASSEUR

Services municipaux

Une réorganisation à votre service

Engagée depuis maintenant deux ans, la réorganisation des services municipaux se poursuit pour optimiser le travail des agents et améliorer l'efficacité des services offerts à la population.

Durant la crise sanitaire les services municipaux ont pu fonctionner grâce à la polyvalence et à l'implication de l'ensemble des agents. Dans le même temps, les mobilités professionnelles et les départs à la retraite ont ouvert des opportunités de recrutement. Dès lors, le plan de restructuration des

services peut désormais être mis en place. Les premiers changements voient ainsi aujourd'hui le jour, offrant une meilleure qualité de service aux administrés. Sous la supervision du Directeur Général des Services (DGS), Olivier SACAREAU, trois responsables d'équipes assurent l'encadrement des agents de terrain placés sous leur autorité.

Le responsable du service technique, Philippe BOUTRY, assure la coordination des cinq agents qui œuvrent quotidiennement à l'entretien de la commune et à l'amélioration du cadre de vie. La responsable du service entretien et restauration, Célia BARREIRA, coordonne conjointement avec Nadine PUJOL, les six agents chargés de l'entretien des locaux (écoles et bâtiments municipaux) et de la restauration



L'équipe des agents communaux

scolaire ainsi que les trois agents des écoles maternelles dans le cadre de leurs fonctions extrascolaires.

Gilles MARTIN assure pour sa part la coordination du service finances, marchés publics et ressources humaines. Etant lui-même personnellement chargé de la gestion administrative du personnel, il accompagne donc

quotidiennement l'agent comptable et l'agent en charge de la commande publique dans l'exercice de leurs missions.

Le Directeur des Services assure pour sa part, en sus de ses missions de coordination générale, l'encadrement immédiat de l'agent d'accueil, de l'agent en charge de l'urbanisme et de la ludothèque.



M. Olivier SACAREAU, DGS

Social

Le Centre Communal d'Action Sociale vous informe

Les ateliers numériques ont démarré !

Initiés par la communauté de Communes Cœur de Garonne, ces ateliers gratuits s'adressent à toutes les personnes qui se sentent limitées dans l'utilisation de l'informatique et en particulier dans les démarches administratives. Prochaine session : jeudi 13 octobre.

Sessions « Les gestes qui sauvent »

Le CCAS organise le 12 octobre, en partenariat avec l'UDSP 31 (Union départementale des Sa-peurs-Pompiers de la Haute-Garonne), une première session gratuite d'initiation aux Gestes qui sauvent en cas d'arrêt cardiaque, hémorragies, plaies, brûlures... Cette session est ouverte à tous, à partir de 10 ans (une autorisation parentale est toutefois demandée pour les mineurs). Pour ces deux ateliers : renseignements et inscriptions auprès de la mairie : 05 61 91 73 09.

Retour sur les rencontres intergénérationnelles

Sur une initiative de l'ALAE, un groupe d'enfants s'est rendu à l'EHPAD l'Albergue le 21 juillet 2022 pour participer à des jeux d'adresse avec les résidents ; rencontre ponctuée par les chansons des enfants et le traditionnel goûter partagé. Une première expérience très réussie pour laquelle il faut remercier

Carole CALVET de l'ALAE, et le personnel de l'EHPAD.

Coupons sport/culture

Afin de favoriser l'accès à la pratique sportive ou culturelle de vos enfants, le CCAS propose un dispositif d'aide financière pour l'adhésion à une association. Le formulaire de demande est à télécharger sur le site internet de la commune.



Le jeu du parachute

Depuis 5 ans.... L'évolution de notre commune en quelques chiffres

En cinq ans, 210 habitations ont changé de propriétaires et comme la commune compte 960 logements, **c'est un renouvellement de la population de plus de 20%**.

Le long des routes, l'éclairage public de la commune compte 460 points lumineux dont 95% date d'avant 2008. Les technologies évoluant, en 2020-2021 une rénovation totale de 4 réseaux en LED avec 47 points lumineux a permis **un gain de puissance de 60%**.

En 2021, l'éclairage du clocher avec 11 spots de 400W a été remplacé par 20 canons LED de 54W soit **un gain de puissance de 75%**.

Révision du PLU

Enquête publique : les premiers retours et la suite

L'enquête publique s'est déroulée comme programmée du lundi 20 juin 2022, 9 heures au lundi 25 juillet 2022, 17 heures pendant 36 jours.

La Commissaire-Enquêtrice a pu constater et a noté que les différentes phases de la concertation ont été réalisées conformément à la réglementation en vigueur. Les orientations, les choix retenus, l'évolution du dossier ont fait l'objet de nombreuses informations sur le site de la mairie, le journal municipal, et les documents mis à disposition. Différentes actions ont été menées avec les habitants (perception et évolution du centre bourg, atlas de la biodiversité communal). Une réunion « Parlons-en » a eu lieu le 29 juin 2019.

L'objectif de maintenir les grands équilibres du territoire, d'assurer la pérennité de l'activité agricole et d'adapter le développement urbain à la capacité des réseaux a été clairement exposé dès l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) débattu en conseil municipal le 28 novembre 2019.

Le dossier soumis à enquête publique était conforme à la réglementation en vigueur et consultable sous forme papier à la mairie, sur le site internet de la mairie et de Réseau 31, et sur le Registre Numérique (RN).

La publicité est parue dans deux journaux à deux reprises (« Dépêche du Midi » et « Le Petit Journal ») dans notre bulletin local « Il était une Foy » ainsi qu'une parution spéciale dans la « Dépêche du Midi ». L'affichage a été fait sur les sites de Réseau 31 et pour la commune, sur les panneaux d'affichage réglementaire bien visibles à la mairie, au Parayre, à la Salvetat et aux Nozes mais également sur tous les sites concernés par l'enquête : la station d'épuration, les 3 lotissements à ouvrir, la Zone d'activité. Le site internet, le panneau lumineux et Panneau Pocket ont également permis de relayer l'information en temps réel, ainsi



que le site dématérialisé mis en place sur la durée de l'enquête et dédié exclusivement au sujet.

La dernière permanence de Madame La Commissaire Enquêtrice s'est déroulée le 25 juillet, et conformément à la faculté qui lui est octroyée à l'article L.123-15, sur sa demande, un report de délai de retour de ses conclusions au Tribunal Administratif lui a été accordé.

Les conclusions de l'enquête publique sont disponibles sur le site internet de la mairie rubriquée « révision du PLU ».

Après mises à jour des pièces écrites et graphiques du PLU selon les recommandations et avis des personnes Publiques Associées et de la Commissaire Enquêtrice, elles seront transmises au contrôle de légalité avant approbation en conseil municipal d'ici la fin de l'année.



L'ancêtre du logo Comment se faire reconnaître

A l'occasion du rassemblement des Sainte-Foy de France, une question a été posée concernant l'année 1693 mentionnée sur les armoiries de la commune. Louis XIV créa des offices de maires perpétuels capables de payer ce titre au Roi. En 1693 Jean-François LACAZE obtint ce titre de maire.

Après une alternance de reconquête par les consuls, Louis XIV supprime le régime consulaire et crée un conseil de ville très compliqué, le remplace par des officiers municipaux... Les armoiries de la ville depuis 1693, « d'argent a un coq hardi au naturel, accompagné en pointe du millésime 1693 en chiffres de sable, et en chef d'azur semé de fleurs de lis d'or ».

Nouveau projet

Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire

L'ancien bâtiment de l'école élémentaire a perdu depuis le 1^{er} septembre 2022 toute l'agitation scolaire qui l'animait depuis si longtemps.

A présent, une nouvelle activité se prépare à investir ce bâtiment : médecins, podologues et infirmières se sont regroupés en association dans le but de rejoindre ces locaux, transformés en Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP). De gros travaux d'aménagement intérieur sont en cours de réflexion, ainsi qu'une restauration des murs extérieurs dont les briques sont dégradées par le temps et les pigeons, afin de relooker ce beau bâtiment qui fait partie de notre patrimoine.

Ce grand projet permettra de proposer à nos habitants, et à ceux des communes voisines,



une offre de service médicale de proximité en centre-bourg, proche de la pharmacie et des autres professions médicales et paramédicales, et offrant plus de possibilités de parking.

L'association des professionnels de santé a beaucoup travaillé sur la mise en forme du projet et son étude de faisabilité. Ils l'ont présentée récemment en commission auprès de l'ARS (Agence régionale de santé) et ils viennent d'obtenir validation.

Sortie de crise sanitaire

Le conseil municipal à nouveau dans ses murs



Dans le cadre des mesures relatives à l'état d'urgence sanitaire et devant la nécessité d'assurer la continuité de l'action municipale, les séances de conseil municipal avaient été délocalisées dans la salle des fêtes du Parayre depuis mai 2020. Les dispositions permises dans le cadre de l'état d'urgence sani-

taire et du régime de sortie de crise instauré par la suite pour lutter contre l'épidémie liée à la COVID-19 ont pris fin le 31 juillet 2022.

C'est la raison pour laquelle, la séance du 20 septembre s'est déroulée dans la salle officielle au sein de la mairie.

Equipement scolaire

Une réalisation sur 12 mois mais un pro...

La construction de ce nouveau bâtiment accompagne la transformation de Sainte-Foy et se revendique comme « le projet d'une équipe municipale au service des écoliers ».

Les élèves ont fait leur rentrée dans un bâtiment flambant neuf, aboutissement d'une belle aventure réfléchie et mûrie depuis 2015. Le permis de construire avait été déposé en 2019 et le chantier a duré un peu plus de 12 mois pour un coût de près de 6 millions d'euros (études, travaux, aménagements et équipements). Les sept classes d'élémentaire y sont hébergées, avec une extension possible de 3 classes supplémentaires. Un espace de restauration avec cuisine de réchauffage et self, un pôle pluriactivités et un accueil périscolaire (ALAE/ALSH) ainsi que des espaces extérieurs complètent l'ensemble. Le complexe scolaire occupe une réserve foncière communale sur laquelle est déjà implanté un city-stade.

Rappel des grandes étapes :

2015

Constat de nombreux travaux à mener sur l'école Jules Ferry. Premières réflexions sur l'évolution de l'école élémentaire (depuis 1987 dans l'ancien presbytère) et de ses locaux attenants (ALAE, ludothèque, bibliothèque, préau, etc.) qui accueille 160 enfants dans 7 classes : faut-il rénover et mettre en conformité l'école élémentaire ou envisager de changer de site en lançant un nouveau projet sur un terrain communal ?

2016

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) étudie les deux options. En parallèle, et dans le cadre du développement urbain envisagé et des équipements associés, la

commune a mis en service une nouvelle station d'épuration. Cet équipement est en ligne avec l'objectif du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) de « développer les équipements collectifs ».

2017

Les études menées par le CAUE pour la municipalité amènent le conseil municipal à la prise de décisions : un nouveau groupe scolaire doit être construit à côté de l'école maternelle et de la crèche sur un terrain communal. Le city-stade a été construit par anticipation à la limite de l'assiette retenue pour le futur complexe scolaire. Ce choix permet de renforcer la polarité scolaire et de remédier à des problèmes de fonctionnement, de sécurité, d'accès et de stationnement. Les élus souhaitent un projet innovant où l'efficacité énergétique sera assurée sans nuire à la qualité architecturale.

Novembre 2017, lancement d'un appel d'offre pour une Assistance à maitrise d'Ouvrage (AMO).

2018

Rencontres avec les futurs utilisateurs du site (enseignants, ALAE, agents, représentants des parents d'élèves...), étude du financement. Le programme des travaux élaboré par OTEIS (AMO) sur la base des besoins et des attentes de la commune et des utilisateurs a été finalisé en novembre 2018.

L'appel à candidature de maîtrise d'œuvre a été lancé en décembre 2018 avec une remise des candidatures le 23 janvier 2019. 45 équipes de maîtrise

d'œuvre ont candidaté.

2019

Le concours d'architectes est remporté par Frédéric Devaux, architecte du cabinet MDR de Montpellier. Le choix du lauréat s'est fait en jury de concours le 19 juin 2019. Les études de maîtrise d'œuvre (MDR ARCHITECTES MATTE-DEVAUX-ROUSSEAU) ont débuté en juillet 2019.

2020

Malgré la COVID, le travail se poursuit : définition des lots en fonction des différents corps de métier pour lancer les appels d'offres.

Sollicitation de l'Etat, du département, de la CAF, des banques, de la Région, du Pays sud toulousain, de l'intercommunalité, afin de consolider le financement. L'appel d'offre travaux a été lancé en novembre 2020.

2021

Sélection des différents acteurs du chantier, réunion de coordination : la première réunion de chantier s'est tenue à la mairie le 26 mai 2021. Les travaux de terrassement ont débuté en juillet 2021 et les premières fondations ont été coulées en août 2021. Les réunions hebdomadaires du chantier sont suivies par 2 élus. Pendant 12 mois, les différents corps de métier se succèdent selon le calendrier prévu.

2022

La livraison du bâtiment a été faite en août 2022. Les vacances scolaires ont été mises à profit pour peaufiner, déménager le matériel existant et équiper les



Décembre 2021 : visite de chantier



Juillet 2022 : l'enrobé est en cour de réalisation

nouveaux locaux.

Le jeudi 1^{er} septembre, les élèves de l'élémentaire ont pu découvrir leur nouvelle école.

Retour en images sur le déroulement des différentes étapes du chantier sans oublier la nouvelle voirie réalisée par la Communauté de communes Cœur de Garonne.



Juillet 2021 : terrassement



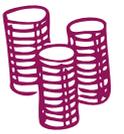
Septembre 2021 : premières grues



Octobre 2021 : les premiers coffrages

Projet travaillé depuis 7 ans...

> EN CHIFFRES



Montant total du projet

6 045 362€

Subventions

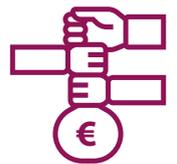
2 145 186€

Reste à la charge de la commune :

3 900 176€



Avril 2022 : la structure générale du complexe prend forme

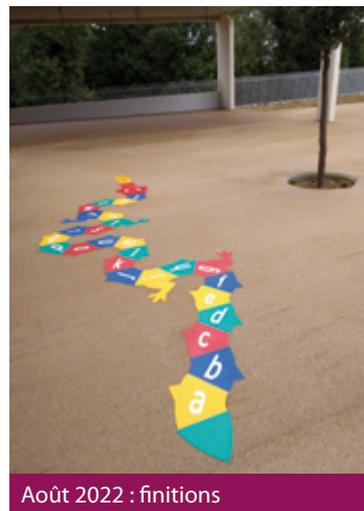


Répartition des subventions

DEPARTEMENT : 910 003 €
 ETAT : 800 000 €
 CAF : 300 000 €
 3CG : 60 000 €
 REGION/ Chauffage biomasse : 34 128 €
 Ministère Agriculture/ Matériel cuisine : 22 206 €
 CAMBERNARD : 20 000 €
 ETAT/ Socle Numérique : 18 850 €



on



Août 2022 : finitions



Août 2022 : les classes sont terminées

Histoire

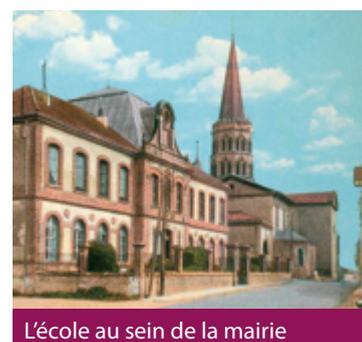
Les écoles déménagent... des pages se tournent

Dans les années 60, cela fait près d'un siècle que la mairie occupe, à l'étage, la partie centrale de ce bâtiment tandis que les classes se situent au rez de chaussée. Les appartements des instituteurs se trouvent juste au-dessus de chaque classe.

Une vingtaine d'années plus tard, l'ancien presbytère est rénové pour devenir l'école primaire, il portera le nom de « Jules Ferry ».

En 2003, l'école « Jean-Baptiste Clément » est créée pour accueillir les élèves de maternelle. L'école « Jules Ferry » devient une école élémentaire qui occupe le bâtiment jusqu'en juillet 2022.

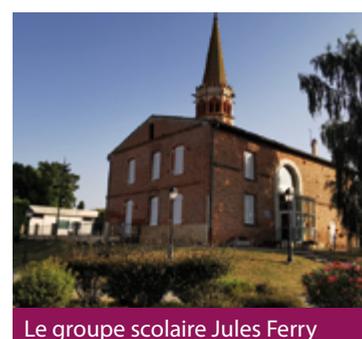
La salle des fêtes du Parayré a été construite à l'emplacement de l'école fermée en 1987, un ensemble qui alignait un préau, une salle de classe et un appartement de fonction.



L'école au sein de la mairie



L'école Jean-Baptiste Clément



Le groupe scolaire Jules Ferry



L'école au Parayré



Aéronautique

Du ciel de Sainte-Foy au patrimoine de l'aéronautique

Vous les avez vus tourner sur notre commune depuis des années

Avion de transport tactique, le Transall a contribué à l'écriture des plus belles pages de l'armée de l'air. Engagé sur tous les théâtres d'opération, le Transall a démontré depuis plus de 60 ans ses excellentes capacités d'appui, d'assaut et de soutien aux forces et aux populations en détresse. Il



le Transall

est présent dans la mémoire collective de plusieurs générations de militaires et de nos concitoyens.

Surnommé Pollux à cause de son nez écrasé comme celui du célèbre chien du « Manège enchanté », l'avion-cargo a effectué toutes les missions militaires et humanitaires de l'armée française. Il a posé ses roues partout dans le monde jusqu'aux zones les plus arides des sables du Sahel. Cet appareil extraordinaire, véritable couteau suisse de l'armée de l'air, était capable de transporter aussi bien les troupes, les blessés que du matériel. Il servait également pour les ravitaillements en vol.

C'est en mai 2022 que l'armée de l'air a cessé l'exploitation des Transall. Une journée d'adieu a eu lieu sur la base aérienne d'Evreux le 22 mai.

L'association Générations Transall dont la vocation est la conser-

vation du patrimoine aéronautique et en particulier du Transall C160 a été créée le 6 septembre 2014. A ce jour, elle compte plus de 150 membres tous très actifs et impliqués dans ce projet.

Marc LE FAUCHEUR habitant de notre village est le Président Fondateur de cette association.

Le TRANSALL n'a plus de secret pour lui, n'hésitez pas à le rencontrer, il vous fera partager sa passion.

generations.transall@gmail.com
www.generations-transall.fr



Une nouvelle naissance à Sainte-Foy

Rafaël a une petite sœur ...

Coralie GUILHEM et Axel CABORDERIE ont choisi d'accueillir leur second enfant à la maison comme ils l'avaient fait pour leur premier bébé il y a 2 ans ! Bienvenue à Maeleen, petite Foyenne arrivée sans problème le 1^{er} août à 20h19.

Félicitations à ses parents.

Souvenir

Le Monument aux Morts a fêté ses 100 ans...



A la fin de la première guerre mondiale, Sainte-Foy comme la plupart des villes et villages de France décide d'honorer ses soldats disparus. Pour mener à bien ce projet, une souscription est lancée auprès des Foyens début 1919 en vue de l'érection d'un monument commémoratif « Aux morts pour la Patrie ». 3500 francs sont ainsi réunis et la municipalité vote sur le budget communal, les 3000 francs restants qui permettront de payer le sculpteur retenu : Monsieur GRANDMAISON.

Il est « médaillé du salon statuaire de Lardenne » et « moyennant la somme forfaitaire de 4500 francs, il s'engage à fournir le monument dont il s'agit, en pierre de Pons, fonte bronzée et plaques de marbre avec inscription ». Le socle est en sus.

Le préfet donne son accord au mois d'avril 1919. La date de livraison est prévue pour le mois d'octobre suivant. Mais la construction traîne...

En juillet 1921, une délibération du conseil municipal nous apprend que M. GRANDMAISON agit avec « désinvolture » que « plusieurs lettres de rappel ont été envoyées » au « sculpteur statuaire » qui « a obtenu délai sur délai » et « une rallonge de 2000 francs ». Un courrier de mise en demeure lui est adressé portant au mois d'août la remise du monument sous peine d'une amende de 20 francs par jour dépassé.

Le 11 novembre 1921, les cérémonies commémoratives de l'armistice ont pu se dérouler devant le monument aux morts enfin terminé.

Nouveau service SOS Motoculture

Monsieur MAUX, originaire de notre commune a 17 ans d'expérience dans le domaine de la mécanique motoculture. Il a créé SOS Motoculture à Samatan en octobre 2010. Présent sur le marché de Samatan, il a rejoint le marché de Sainte-Foy il y a 3 ans mais il avait le souhait de trouver un local sur sa commune natale pour ouvrir son second atelier. Désir concrétisé durant le printemps avec le rachat de la brocante « Le Grenier Animé » et l'ouverture de son second magasin le 11 août. Il a arrêté les marchés de plein vent pour se concentrer sur ses deux magasins à partir d'octobre.

Il est ouvert sur Samatan le lundi et le mardi et sur notre commune du jeudi au samedi. Le mercredi est dédié aux déplacements.

Le magasin propose des services de réparation de matériel de motoculture et de cycles ; vente de pièces détachées et matériel neuf ou occasion toutes marques, SAV; possibilité de dépôt vente et également vente de pièces détachées et consommables pour motocycles anciens.

Tél : 06 75 81 45 96
75 route de Lombez

Tous les jeudis, vendredis et samedis de 9h à 12h & 14h à 19 h.



Monsieur MAUX dans son nouveau magasin de Sainte-Foy

Départ de Jean-Claude VASSEUR

Un grand merci pour sa disponibilité et son écoute

Après plusieurs décennies de mission pastorale, le Père doyen Jean Claude VASSEUR a célébré sa dernière messe sur notre commune lors du rassemblement des Sainte-Foy de France le 21 août dernier. L'ensemble des maires se sont regroupés lors de la fête locale de Saint-Lys pour le remercier collectivement.

Malgré les 28 communes que recouvre son doyenné, sa disponibilité et son écoute lui ont permis d'accompagner un grand nombre de Foyens dans les moments heureux et tristes qui jalonnent leur vie.

Il a aussi été très moteur, encourageant les élus en charge de la commune à restaurer les édifices religieux. Il a même été un « ambassadeur » de la restauration de la chapelle de la Salvetat en



Jean Claude VASSEUR en 2011 célébrant la messe en plein air à la digue du lac lors de la fête du cheval

invitant Monseigneur LE GALL à découvrir ce lieu.

Il a toujours permis que des manifestations telles que des concerts, des expositions, des visites soient organisées dans les églises pour renforcer les liens entre les habitants.

Nous le reverrons, sans aucun doute, à l'occasion de différents événements qui seront orga-

nisés sur la commune ou tout simplement à la terrasse du bar le Sirocco pour partager le café du matin.

Après ses 29 ans de service auprès de notre commune, Jean-Claude VASSEUR est remplacé par les pères Arthur de LEFFE, Cédric TEMBEZE et Cyrille MANTER IBAPANI.

Succès des Sainte-Foy de France

Notre commune a reçu cette année le rassemblement des Sainte-Foy de France qui n'avait pas pu se tenir depuis 2019 pour raison de crise sanitaire. L'association des Fidésidiades en Savès a déployé une énergie colossale pour une réussite totale. Une approche solidaire et écoresponsable a été mise en place pour cet événement. Les retours très positifs et les nombreux remerciements démontrent tout l'intérêt de ces rencontres.

En quelques chiffres, sur 3 jours : 10 communes accueillies, 300 participants, 1166 repas, 5 visites proposées pour 246 personnes, 23 familles ont hébergé 56 participants des autres Sainte-Foy, permettant de nombreux échanges. La prochaine édition se tiendra à Sainte-Foy-Lès-Lyon les 8 et 9 juillet 2023.

Expression Libre

La tribune d'expression libre est destinée à faire vivre la démocratie locale.

« Sainte-Foy ensemble »

Ça y est, nous y sommes : ouverture du complexe scolaire et inauguration du service technique.

Ces projets sont portés sur plusieurs années avant d'être opérationnels. Ils nécessitent bien entendu une très forte volonté des élus que nous sommes. Mais il faut aussi l'engagement des partenaires qui nous entourent pour leur concrétisation. La logique de développement que nous proposons pour notre commune les a mobilisés. Les inaugurations sont l'occasion de les remercier.

C'est aussi dans cet esprit de solidarité et d'équité que nous allons avancer sur les nouveaux projets. Forts de l'accord obtenu par l'association des professionnels de santé auprès de l'Agence régionale de santé pour la mise en place d'une maison de santé pluridisciplinaire, nous allons maintenant consolider le plan de financement de la rénovation de l'ancienne école qui les accueillera. Nous appliquerons notre méthode qui consiste à trouver des montages financiers solides sans augmenter les taux des impôts communaux.

« Au plus près des foyens »

Compte tenu des critères définis dans le règlement du conseil municipal relatifs à la publication du bulletin municipal, le texte proposé par le groupe d'opposition n'a pas été accepté pour publication.

Sandrine GARCIA Hypnothérapeute, praticienne méthode SAJECE

Sandrine a ouvert en 2017 sur la commune, son cabinet Hypnose & Coaching Spirituel. En plus de l'hypnose, elle s'est formée au coaching spirituel pour vous aider à vous connecter à votre vraie nature. Pour cela, elle vous accompagne dans votre développement spirituel et personnel, pour vous permettre de découvrir vos véritables besoins, évoluer et atteindre vos objectifs. Elle a développé une méthode qui s'apparente à de l'EMDR puisqu'elle utilise le mouvement oculaire de la personne pour diminuer les émotions liées à des traumatismes, peurs ou bien phobies. Sandrine accompagne les personnes à partir de 7 ans à travers l'hypnose, 12 ans avec la méthode inspirée de l'EMDR et 18 ans pour le coaching spirituel. En plus de vous recevoir en cabinet, Sandrine pratique l'hypnose et le coaching spirituel en visio-



conférence ou téléphone. Elle propose également sur son site, des audios Mp3 portant sur des thèmes bien précis ou selon vos propres besoins.

Rendez-vous par téléphone (06 80 38 81 34) ou via Doctolib
Site professionnel : www.sand-hypnose.com
YouTube : Sandrine Garcia Hypnose & Coaching Spirituel

Art'titudes

Du théâtre à Sainte-Foy

Nous souhaitons la bienvenue à la jeune association théâtre qui vient d'ouvrir une antenne sur la commune ! Quelques précisions apportées par son bureau.

Depuis combien d'années votre association existe-elle ?

L'association Art'titudes qui a son siège social à Bonrepos-sur-Aussonnelle a vu le jour en septembre 2019. La COVID, le confinement, les restrictions sanitaires, ne nous ont pas simplifié la tâche... mais nous avons tenu bon.

Nous avons débuté par des activités musicales sur deux communes, avec deux professeurs. Nous avons maintenant 5 professeurs pour des activités musique et théâtre sur 4 communes ! L'un d'eux, Sylvie, a travaillé l'an passé avec les élèves de la classe CE/CM de l'école primaire de Sainte-Foy sur un projet théâtre. Cette année, elle propose des activités théâtre pour tous (dès 7 ans, CE1). Nous avons 56 adhérents en 2021-2022.

Quel est l'objectif de votre association ?

Nous souhaitons apporter l'apprentissage des arts vivants au plus près des communes, et l'ouvrir à tous, dès le plus jeune âge. La pratique d'une discipline artistique n'est pas seulement un

loisir épanouissant. Elle permet, et de nombreuses recherches scientifiques le prouvent, le développement des capacités du cerveau, facilite l'apprentissage des langues étrangères, la mémorisation, la coordination...

Nous organisons différents spectacles et concerts avec nos élèves.

Des projets ?

Grâce à Mme ANDRÉO, présidente de l'ancienne association de théâtre du village, nous avons créé une antenne à Sainte-Foy en septembre 2022 qui propose des activités théâtre (enfants, ados, adultes). Nous avons le soutien de la municipalité. Nous souhaitons développer cette activité théâtre et proposer un spectacle annuel. Nous espérons pouvoir proposer des cours de musique sur la commune (éveil musical, batterie, saxophone...).

Nous prévoyons aussi des concerts de musique sur les différentes communes avec nos groupes de rock, soul, jazz.

Que voudriez-vous ajouter ?



Afin d'équiper nos différentes salles de cours dans les différentes communes et par manque de ressources financières, nous devons trouver du matériel d'occasion (batterie, piano, sono...).

Si vous êtes intéressés par nos cours de théâtre, venez pour un cours d'essai ! Les cours de théâtre ados et adultes n'ont pas encore pu ouvrir sur la commune par manque de participants.

Les cours ont lieu à la HALLE les vendredis :

- enfants : 17h45-18h45
- ados : 19h-20h30
- adultes : 20h45-22h15

Téléphone : 07 66 34 01 85

Site : www.ecole-arttitudes.yj.fr

Théâtre

« Musée haut, musée bas »

Une pièce de Jean-Michel RIBES, mise en scène et interprétée par la compagnie Théâtre AME.

Avec l'humour grinçant particulier à Jean-Michel RIBES, « Musée haut, musée bas » met en scène une douzaine de personnages, artistes, visiteurs, conservateurs et guides, qui s'éparpillent dans le grand bazar de la culture d'aujourd'hui.

Le pinceau du metteur en scène pose les personnages comme sur une toile, « les fait vibrer comme un musicien sa partition, et danser en écho à ces figures prison-

nières de socles et de cadres accrochés aux cimaises. »

Joyeusement, le spectateur s'y perd et s'y retrouve. Il rit, s'indigne, s'étonne de ce que tous ces personnages puissent être aussi pathétiques que ridicules, drôles ou émouvants.

Avec : Marie Céline, Julien, Bruno, Michel, Martine, Antje, Florence, Claude, Audrey, Sarah et Elodie.

La Halle

Samedi 17 décembre à 20h30

Entrée : 8 €



Tous les dimanches
Marché de plein vent
de 8h à 12h30

Agenda

D'octobre à janvier

Octobre

Dimanche 16

Fête du jeu, Les Bisounours et la Ludothèque, La Halle, 14h

Novembre

Samedi 5 & dimanche 6

Bourse culturelle,

les Fidésidiades en Savès, La Halle

Vendredi 11

Commémoration

Samedi 19 & dimanche 20

Bourse puériculture,

les Fidésidiades en Savès, La Halle

Samedi 26

Bal country,

Country Friends, Le Parayré, 20h

Décembre

Vendredi 2 & samedi 3

Marché de Noël,

AFPEL et USSF Rugby, La Halle

Samedi 10 & dimanche 11

Bourse aux jouets,

les Fidésidiades en Savès, La Halle

Samedi 17

« **Musée haut, musée bas** »

Janvier

Samedi 7

Vœux, La Halle, 11h

Etat civil

Du 1^{er} juin au 31 août 2022

Naissances

BANACH LEMAIRE Julia
GUILHEM CABORDERIE Maeleen

Décès

ANE Martine née SONAR
AYASSE Gualbert
DIES Jacqueline
HEYMANN Yvonne née BREL
LANDES Jean
LAVEISSIERE Marc
SANTONI Mariette née FURSTENBERGER

Mariages

THOMAS Carole & PRIETTO Philippe
RODRIGUEZ Patricia & AVRIL Geoffrey



La mairie à votre service

Contacteur la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51

Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolles.fr - **Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23**

Horaires d'ouverture : **Lundi, mardi et vendredi** : 9h -12h et 13h30 - 17h.

Mercredi : 9h-12h. **Jeudi** : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h. **Samedi** : 9h - 12h (semaines impaires).

www.sainte-foy-de-peyrolles.fr

Responsable de publication : François VIVES - Réalisation : alдорande-communication

Impression : Editions Bucerep, tél : 05 61 21 15 72 - Imprimé sur papier PEFC.

Ont participé à la réalisation de ce bulletin : le maire : François VIVES, le Comité

communication : Carole CALL, Joëlle ESCALLE, Dominique GUYS,

Antoine KAUFFESEIN, Aline MARTRES, Véronique PORTE, Isabelle ROQUEBERT.

Également Pascal DELCOUDERC. Coordination : Sylvie DUPIN.